RESPECTS

RÉSEAU D'ÉCONOMIE SOCIALE — PARTAGE ÉTHIQUE DES CONNAISSANCES — TERRE SOLIDAIRE

Conseil d'animation du 19 février 2024

Membres du conseil présents : Denys Achard, Simone Borel, Henri Cirera, Véronique Duplessy, Marie Grossan et Josette Para.

Membres du conseil absents : Marie-Noëlle Achard, Annick Desmoulins, Françoise et Philippe Monier.

Compte-rendu

1) Achats groupés

Un petit point rapide est réalisé sur les achats groupés

Véronique signale avoir lancé la commande des fruits de la passion sans avoir demandé l'accord des membres du conseil d'animation. Elle précise qu'il s'agit du même producteur que des avocats dont nous connaissons les qualités de ces produits.

Les membres du conseil approuvent cette initiative, chacun étant libre de commander ou non ce nouveau produit.

Une discussion s'engage sur la forte augmentation des tarifs de l'huile d'olives de Crète.
Le prix des 3 litres reste toutefois inférieur à l'huile d'olive de producteurs français affiché en grandes surfaces.

Concernant la dernière livraison des agrumes, les camions ont rencontré des difficultés d'acheminement. Un message a été adressé aux adhérents concernés en fin de matinée pour les informer d'une récupération de leurs produits en fin de journée seulement.

Aucun adhérent n'a fait de remarque particulière et la distribution s'est plutôt bien passée malgré l'heure tardive.

Toutes les associations du département de même nature (Champvalgo GAG…) ont été impactées par ces soucis de livraison d'agrumes ce jour-là.

Simone et Henri font observer que Champvalgo fonctionne uniquement avec des relais, limitant ainsi le nombre de personnes qui se déplacent sur site pour la récupération des produits.

Marie demande si des adhérents n'ont pas souhaité renouveler leur adhésion 2024.

Josette répond que plusieurs d'entre eux ont exprimés clairement ne pas vouloir renouveler leur adhésion et d'autres (13 personnes) ont également été radiés mais sont susceptibles de réadhérer même en ayant dépassé la date butoir du 31 janvier 2024.

Elle ajoute qu'elle a également enregistré de nombreux nouveaux adhérents.

Pour Simone, il faut demander à ces derniers de s'investir concrètement dans l'organisation de l'association. Se pose alors la question des anciens adhérents qui ne s'impliquent pas dans cette démarche mais profitent pleinement des avantages de R.E.S.P.E.C.T.S.

2) Préparation de l'assemblée générale

L'AG étant programmée le 8 avril 2024, les convocations doivent être adressées 15 jours avant sa tenue soit vers le 24 mars 2024, l'appel à candidature également environ 15 jours avant soit vers le 8 mars.

Par ailleurs, il faut prévoir de remplacer plusieurs membres du conseil d'animation qui ne souhaitent pas renouveler leur candidature : Marie Grossan, Françoise et Philippe Monier et Denys Achard qui laisse également sa place si suffisamment de personnes se portent candidat.

Henri, déjà très impliqué dans une autre association et Véronique constatent tous les deux que d'une part, le nombre d'adhérents à fortement augmenté et que d'autre part, la diversification des produits font que cela impacte fortement le nombre d'envoi de messages de toutes ces commandes. Il convient que tous deux soient aidés dans ces tâches.

Des discussions s'engagent sur les noms de certains adhérents qui soit apportent déjà leur aide dans la distribution de certains produits, soit qui étaient déjà acteurs dans des associations similaires dans leurs départements d'origine.

Josette qui avait adressé certains documents aux membres du conseil prend note des modifications annoncées en séance sur le rapport moral et rapport d'activité 2023, le mail d'appel à candidature et la fiche à candidature.

Denys distribue le rapport financier des comptes 2023 établi par Marie Noëlle.
Un solde excédentaire d'environ 1 800€ apparait sans compter le reliquat des années antérieures.

Plusieurs pistes sont envisagées ; baisse des frais de port de certains produits, dons en espèces aux associations caritatives locales (trois d'entre elles ayant présenté leurs associations aux adhérents de R.E.S.P.E.C.T.S. et d'autres ayant le même objectif d'aide auprès des personnes en difficultés), financement de conteurs locaux pour les enfants hospitalisés ou en maison d'enfants…. Prévoir un document sur les perspectives 2024 à présenter en AG.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le prochain conseil d'animation se tiendra le lundi 18 mars 2024.

Pour R.E.S.P.E.C.T.S.
Josette Para